

Le futur est-il écrit ?

Un voyant voit principalement ce qui ne dépend pas de vous, c'est-à-dire les circonstances et les événements extérieurs. Mais la réalisation d'autres événements dépend directement de vous, de vos actions et de vos décisions.

PARFAITEMENT DETERMINE, MAIS NON IRREVOCABLE

« Une mère rêva que, deux heures plus tard, un violent orage allait éclater, et qu'un lustre tomberait sur la tête de son bébé qui dormait dans son berceau juste au-dessous. Dans le rêve elle vit le bébé tué. Elle réveilla alors son mari qui s'exclama que c'était un rêve idiot. Le temps était si calme. Elle alla chercher le bébé et le prit dans son lit. Deux heures après, un orage causa la chute du lustre, à l'endroit même où la tête du bébé se serait trouvée ; mais le bébé n'était plus là pour être tué. » (Louisa Rhine et Hardy, page 15, 1989)

Cet exemple laisse penser que le futur est parfaitement déterminé : les événements se sont déroulés conformément à ce qui avait été annoncé. Le futur n'est cependant en rien irrévocable : cette mère a eu la possibilité d'intervenir.

Au cours de ma carrière, j'ai fréquemment eu la possibilité de vérifier cette notion de futur prédéterminé mais non irrévocable. La révocabilité ayant généralement découlé des prédictions.

Une prédiction portant sur une escroquerie financière par exemple, provoquera une plus grande vigilance. L'attention du consultant se portera dès lors sur des éléments dont il n'avait pas pris pleinement conscience jusqu'alors. Il peut donc prendre les mesures qui s'imposent et tenter de tout mettre en œuvre afin d'éviter la réalisation de cette prédiction. Cela est d'autant plus aisé si la prédiction comporte des détails significatifs permettant de comprendre dans quelles circonstances cela pourrait se produire.

EN PARTIE LE RESULTAT DES CHOIX QUE L'ON FAIT

J'ai également souvent constaté que si le futur est bien déterminé (mais non irrévocable), la réalisation de certains événements n'en dépend pas moins directement de vous, de vos actions et de vos décisions. Ainsi, vous êtes à certains moments de votre vie placés devant « des carrefours » où les choix que vous allez faire ne sont quant à eux pas prédéterminés, mais vont évidemment conditionner votre avenir.

Cette notion de choix et de décision à prendre est essentielle et apparaît parfois clairement dans certaines de mes consultations. La personne est confrontée à un choix. A partir de cet instant, c'est à elle qu'il appartient de décider. Je peux toutefois l'y aider si elle me le demande. Bien souvent j'évoque alors ce qui se passerait dans la situation ou tel choix serait fait plutôt qu'un autre. Dans certaines

circonstances pourtant, il est impossible de voir quoi que ce soit, comme si l'on ne pouvait voir plus loin. Comme si le futur attendait un ordre, c'est-à-dire un choix, une décision avant de reprendre son cours.

En d'autres circonstances, je « vois » que le consultant est face à un choix. Je prends conscience, au même instant, que celui-ci est enclin à prendre une mauvaise décision ! Je lui en fais part. Libre à lui de disposer de mon avis comme il le souhaite. D'autres fois encore, il m'est arrivé de voir qu'un futur qui semblait jusque-là radieux allait être « cassé », « gâché » à cause d'une mauvaise décision, d'un mauvais choix. Mon rôle, dans ce cas précis, est de tirer la sonnette d'alarme !

Vous avez donc la responsabilité de votre futur, car vous construisez, en partie, celui-ci par vos choix, vos actes et vos décisions. Certaines décisions amènent à vivre des situations irréparables ! A vous de faire les bons choix.

D.M